

PAYS : LAOS

Ville: Vientiane

Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet

OBJET : approbation de l'ordre du jour

ACTE N° 2016-03-17-10 /2016

Ordre du jour :

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du compte rendu du 15 décembre 2015
- 3- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 3 mars
- 4- Bilan de la CHS du janvier/février 2016
- 5- Calendrier scolaire
- 6- Carte des expatriés
- 7- Présentation nouvel établissement / point d'étape / nom de l'établissement et ouverture internationale
- 8- Point sur la réforme du collège à la rentrée 2016
- 9- Questions diverses

Le Conseil d'établissement dans la séance du 17 mars 2016

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc...),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 13 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 13 votants
Suffrages exprimés : 13 pour 0 contre
Abstentions : 0

Avis favorable

~~Avis défavorable~~

Date: 17 mars 2016

**Le président du conseil d'établissement,
Sébastien Mathey
Proviseur**

Signature :

